



LE RACONTEUX

Le bulletin municipal de Sainte-Anne-de-la-Pérade - Automne 2020



Municipalité de *Sainte-Anne-de-la-Pérade*

200 rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Téléphone: 418 325-2841

www.sainteannedelaperade.net



Sommaire

Mot municipal

Pages 2 et 3

Informations municipales

Pages 4 à 11

Les pages vertes

Pages 12 - 13

Programmation des loisirs

Pages 14 à 17

Programmation des organismes

Pages 18 à 28

Coordonnées

Municipalité de
Sainte-Anne-de-la-Pérade
200, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade, Qc
G0X 2J0

Téléphone: 418 325-2841
Télécopieur: 418 325-3070

www.sainteannedelaperade.net

Pages Facebook:

Ste-Anne-de-la-Pérade

Loisirs Sainte-Anne-de-la-Pérade

Aréna Ste-Anne

Mot de la mairesse

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été tire à sa fin, les vacances sont terminées et les enfants seront de retour sur les bancs d'école dans quelques jours.

Depuis les six derniers mois, nous avons tous dû nous adapter et modifier nos façons de faire afin de respecter les directives gouvernementales. La municipalité ainsi que plusieurs organismes ont annulé la majorité des activités culturelles, sportives ainsi que les rassemblements. Heureusement, le beau temps durant l'été nous a permis de profiter de l'extérieur.

Peu à peu, le gouvernement a diminué ses restrictions afin de permettre des rassemblements jusqu'à 250 personnes. Toutefois, la municipalité doit considérer toutes les autres règles de distanciation physique afin d'autoriser la tenue d'activités. Plusieurs restrictions sont toujours de mises. Nous n'avons pas le choix, nous devons appliquer les directives de la santé publique à la lettre.

Concernant le conseil municipal, lors de la dernière rencontre publique, le 3 août dernier, la présence de citoyens était permise. Un nombre de 14 familles différentes était accepté. Veuillez prendre note que la prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 septembre.

Avec le retour des élèves en classe, nous vous demandons de demeurer très vigilants concernant la propagation communautaire de la COVID-19, de porter votre couvre-visage dans les lieux publics et les commerces, de respecter la distanciation physique de deux mètres, de laver vos mains et de respecter la limite autorisée concernant le nombre de personnes lors de rassemblements selon la direction de la Santé publique du Québec.

Restons solidaires et engagés contre la COVID-19 afin d'éviter une 2^e vague de propagation. Mon souhait le plus cher est que nous restions tous en santé.



Diane Aubut
Mairesse



Prochaine date de tombée: Vendredi 27 novembre 2020

Mot du directeur général

3

Déjà le mois de septembre qui est à nos portes. Comme tous les ans, les mois de juillet et août ont passé beaucoup trop vite.

Au cours des prochaines semaines, nous prévoyons poursuivre les travaux entrepris cet été.

La pandémie ayant bouleversé nos façons de faire, nous devons préparer notre automne en fonction des nouvelles directives de la Santé publique.

Nous sommes toujours en attente des directives gouvernementales afin connaître les directives pour la reprise des activités sportives et récréatives.

À ce jour, nous savons qu'il y aura du hockey mineur et du patinage artistique. Nous avons eu la confirmation de la tenue des activités régulières avec des ajustements qui sont à venir. Toutefois, à ce jour les tournois ne sont pas autorisés. Nous devons également déterminer le nombre de personnes qui pourront se retrouver dans l'aréna, si les chambres des joueurs seront accessibles et si nous pourrions ouvrir le restaurant de l'aréna.

Pour les activités aux centres communautaire et récréatif, ces dernières devront également faire l'objet d'ajustements.

Nous souhaitons avoir un automne le plus normal possible et invitons la population à respecter les normes mises en place afin d'éviter une nouvelle fermeture des installations de la municipalité.

Les travaux à venir ou à terminer au cours des prochaines semaines sont les suivants :

- ♦ Comme à tous les ans au mois de septembre, nous allons procéder aux réparations de certains secteurs de rues de la municipalité. Au moment d'écrire ces lignes, les soumissions ne sont pas encore ouvertes. Bonne nouvelle, le prix du pétrole était bas, cela devrait se refléter sur le prix de l'asphalte.
- ♦ Au moment de l'impression du présent « Raconteux », les travaux d'accessibilité du centre communautaire Charles-Henri Lapointe sont en cours. Cela a des répercussions sur les activités de la bibliothèque et sur les activités se tenant au second étage. Les travaux devraient être terminés au plus tard en fin octobre.
- ♦ Nous avons eu la confirmation que le projet de réfection des trottoirs endommagés a été accepté. Si toutes les modalités sont remplies, les travaux devraient se faire au cours de l'été 2021.

Je vous invite à me transmettre vos commentaires et suggestions concernant la municipalité. Soyez assuré que c'est un plaisir de vous recevoir à l'hôtel de ville. La porte de mon bureau vous est toujours ouverte.

Jacques Taillefer, directeur général



Amateurs de photo

Vous aimeriez nous proposer une œuvre photographique pour illustrer notre page couverture?

Envoyez vos photos à:
loisirs@sainteannedelaperade.net

Date limite : Vendredi 27 novembre 2020



BUREAU MUNICIPAL SUR RENDEZ-VOUS

Depuis le 2 juin, le bureau municipal est de nouveau ouvert au public sur rendez-vous seulement, pour les besoins. Afin de protéger les visiteurs, ainsi que les employés, des mesures d'hygiène ont été mises en place.

- ⇒ L'accès à toute personne présentant des symptômes de rhume ou de grippe est interdit;
- ⇒ Le port du couvre-visage est obligatoire;
- ⇒ Désinfection obligatoire des mains dès l'arrivée ainsi qu'à votre sortie;
- ⇒ En tout temps, la mesure de distanciation physique de deux (2) mètres entre chaque personne doit être respectée.



Pour les paiements de taxes et de factures, priorisez les paiements par Internet ou par chèque.

L'hôtel de ville sera fermé les jours fériés suivants :

- ♦ Lundi 7 septembre 2020 – Fête du Travail
- ♦ Lundi 12 octobre 2020 – Action de grâce



En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 418 325-4988.

SÉANCES DU CONSEIL - PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les directives de la Santé publique, concernant la distanciation un maximum de 28 personnes provenant de 14 adresses différentes pourra être admis dans la salle. Les citoyens qui désirent poser des questions pourront le faire sur place ou par courriel à maire@sainteannedelaperade.net avant le jour de la séance, à midi.

Dates des séances du conseil municipal, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, à 19 h:

- Mardi 8 septembre

- Lundi 5 octobre

- Lundi 2 novembre

- Lundi 7 décembre



RAPPEL DU 4^E VERSEMENT DE TAXES - 15 SEPTEMBRE 2020

Quatrième et dernier versement du compte de taxes municipales pour 2020.

Si vous êtes devenus propriétaires au cours des derniers mois et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes lors de la signature de votre contrat d'achat, vous devez communiquer avec la Municipalité au 418 325-2841 afin d'en obtenir une copie. Il est de la responsabilité de chaque contribuable de s'assurer que les taxes municipales de sa propriété sont payées à l'échéance, car toute facture échue porte intérêts et pénalités.

URGENCE TRAVAUX PUBLICS

En cas d'urgence pour les travaux publics, vous pouvez téléphoner au 418 325-2841 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Voici des exemples d'une urgence possible :

- Fuite d'eau
- Problème d'égout
- Toute entrave à la circulation
- Édifices municipaux



Pour signaler une urgence en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal : 418 325-4988.

BRIS DE LA BOÎTE DE SERVICE (ENTRÉE D'EAU)

Les travaux de remplacement ou de renouvellement préventif de votre boîte de service doivent toujours être exécutés par les employés municipaux.



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS LES ÉDIFICES MUNICIPAUX

Conformément aux directives gouvernementales en vigueur, le port du couvre-visage est obligatoire pour tous les visiteurs, quelle qu'en soit la raison, dans tous les édifices municipaux qui sont fermés ou partiellement couverts, soit:

- ⇒ Centre communautaire Charles-Henri Lapointe;
- ⇒ Centre récréatif Jean-Guy Houle;
- ⇒ Aréna municipal;
- ⇒ Bibliothèque municipale;
- ⇒ Hôtel de ville.

Le couvre-visage doit être un masque ou un tissu bien ajusté qui couvre à la fois le nez et la bouche. Nous vous prions de respecter cette mesure de protection contre la COVID-19.

ICI je porte mon masque

Port du couvre-visage obligatoire dans les espaces publics fermés.

Québec.ca/masque

PERMIS ET DÉCLARATION DE TRAVAUX EN LIGNE!

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou un autre type de projets résidentiels? Vous pouvez maintenant faire votre demande de permis en ligne. Sans vous déplacer, vous pouvez remplir le formulaire de demande, joindre vos plans et autres documents requis. Certains types de travaux ne nécessitent plus de permis de construction, mais simplement une déclaration de travaux. Il s'agit d'une démarche entièrement gratuite.

Pour effectuer votre demande de permis en ligne :

- ♦ Déclaration de travaux : <https://www.mrcdeschenaux.ca/declaration-de-travaux/>
- ♦ Demande de permis et certificats : <https://www.mrcdeschenaux.ca/demande-de-permis-et-certificats-dautorisation/>
- ♦ Demande d'information en urbanisme : <https://www.mrcdeschenaux.ca/demande-dinformation-generale-pour-le-service-durbanisme/>

Pour toute question en matière de réglementation d'urbanisme, n'hésitez pas à contacter vos inspecteurs, au 819 840-0704.



POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DE VIE DE MON QUARTIER, JE PORTE UNE ATTENTION :

ANIMAUX (Règlement # 98-167)

Tout animal garder à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.



CHIEN (Règlement # 96-139)

Tout propriétaire a l'obligation de ramasser et de jeter proprement les excréments de son chien afin de conserver un environnement sain et de qualité pour tous. Il est également obligatoire de tenir constamment son animal en laisse et d'avoir une licence valide pour la vie du chien (25 \$).

Merci de votre bonne collaboration!

LOCALISATION, OUVERTURE ET FERMETURE DE L'ENTRÉE D'EAU

Si vous avez besoin de faire fermer l'eau pour l'hiver de votre résidence saisonnière ou afin d'effectuer des travaux de plomberie, le service de travaux publics est équipé pour localiser et/ou fermer votre entrée d'eau. Vous devez faire votre demande à la Municipalité au 418 325-2841.

FEUILLES MORTES

Les feuilles d'automne peuvent être valorisées de diverses façons. Déchiquetées à l'aide de votre tondeuse, elles peuvent être laissées sur votre gazon ou encore servir de paillis dans votre potager ou vos platebandes. L'abondance des feuilles à l'automne est une occasion de constituer une réserve de matière sèche et riche en carbone pour votre compost.



Vous pouvez également apporter vos sacs de feuilles mortes à l'Écocentre de Champlain (295, route Sainte-Marie) :

- ⇒ Jusqu'au 31 octobre du mardi au samedi de 9 h 30 à 16 h 30;
- ⇒ 1^{er} novembre au 31 mars du mardi au samedi de 9 h à 16 h.

COLLECTE DES DÉCHETS AUX DEUX SEMAINES

Dès le lundi 5 octobre, la collecte des déchets se fera aux deux semaines.
La collecte des matières recyclables demeure inchangée, c'est-à-dire aux deux semaines toute l'année.



Consultez votre calendrier de collecte : www.sainteannedelaperade.net.

La collecte des ordures ménagères sera effectuée **une fois par deux semaines** (pas de collecte le lundi 12 octobre, la prochaine sera donc le 19 octobre, puis le 2 novembre et ainsi de suite jusqu'en mai 2021).

POUR LES RÉSIDENTS DU SECTEUR NORD DE L'AUTOROUTE 40
(Route 159, rangs Petit Sainte-Marie et Rapide Nord)

Pas de collecte le lundi 5 octobre, la prochaine sera effectuée le
lundi 12 octobre, puis le lundi 26 octobre et ainsi de suite jusqu'en mai 2021.

Ça va où ?



Pour poser le bon geste
de récupération

Téléchargez
l'appli mobile



Disponible sur
Google play

DISPONIBLE SUR
App Store



Installateur certifié - Bionest - Ecoflo - EnviroSeptic

www.entreprisesrivard.com

LOCATION DE MACHINERIE LOURDE
TRANSPORT SPÉCIALISÉ
R.B.Q. : 2633-5000-30

- Tél.: 418.325.2882
- 811, rue Sainte-Anne
- Sainte-Anne-de-la-Pérade
- (Québec) G0X 2J0
- Tél.: 418.325.4454
- 221, route Dussault
- Deschambault-Grondines
- (Québec) G0A 1S0

Gîte et Café-Bistro de la Tour

HÉBERGEMENT
CAFÉ FRAIS TORRÉFIÉ
BIÈRES-VINS-SPIRITUEUX
DÎNER-SOUPER
SOUPE-PANINIS
METS-MEXICAINS
DESSERTS MAISON



300, rue Ste-Anne-de-la-Pérade | 418 325-1746

COLLECTE DES GROS REBUTS (ENCOMBRANTS)

La collecte des gros rebuts se fera le **lundi 5 octobre 2020**.

POUR LES RÉSIDENTS DU SECTEUR NORD DE L'AUTOROUTE 40
(Route 159, rangs Petit Sainte-Marie et Rapide Nord)

La collecte des gros rebuts sera effectuée le **lundi 12 octobre 2020**.

Encombrants autorisés

Une limite de 6 articles, d'un poids maximum de 100 kilogrammes sont autorisés par immeuble lors de la collecte des encombrants.

Les encombrants autorisés dans la collecte sont de manière non limitative :

- le mobilier tel que bureaux, sofas, fauteuils, commodes, bibliothèques, matelas, sommiers, électroménagers (**exempts de gaz réfrigérants**);
- les appareils et articles domestiques tels que les toilettes, lavabos;
- les branches de moins de 3 centimètres de diamètre et 1,2 mètre de longueur, attachées en fagots de moins de 22 kilogrammes;
- les tapis et prélat coupés en bandes de 4 pieds maximum et attachés solidement en rouleau de 1 pied de diamètre maximum ;
- les piscines et jouets pour enfants, les toiles et tôles de piscines en bandes de 4 pieds maximum et attachés solidement en rouleau de 1 pied de diamètre maximum ;
- les parasols, les meubles et les outils de jardin.



Matières résiduelles non autorisées

Il est défendu à toute personne de déposer en bordure de rue pour la collecte des encombrants :

- des matières résiduelles dans des sacs;
- tout produit contenant des halogènes ou des gaz réfrigérants;
- des bains et douches;
- des pneus, des pièces de véhicules automobiles et machineries de toutes sortes;
- des résidus domestiques dangereux;
- des produits électroniques;
- des résidus de construction, de rénovation et de démolition;
- toute boîte, valise, coffre ou tout autre forme de contenant muni d'un couvercle, d'une porte ou d'un quelconque dispositif de fermeture dans lequel un enfant pourrait s'introduire et rester enfermé, sans avoir au préalable enlevé la porte, le couvercle ou le dispositif de fermeture et tout matériau dont une des dimensions est supérieure à 1,2 mètre;
- toutes ordures ménagères, matières recyclables ou organiques telles que les feuilles mortes, les résidus de gazon.

Position des encombrants pour la collecte

Les encombrants doivent être en bordure de la voie de circulation ou, lorsqu'il y a un trottoir, en bordure de celui-ci, sur le terrain de la propriété. Ils doivent être placés à au moins 1 mètre de tout bac ou conteneur, regroupés et placés de telle sorte qu'ils puissent être ramassés manuellement.

La MRC ou le fournisseur de services ne sont pas tenus de ramasser les encombrants si les exigences de positionnement de ceux-ci ne sont pas respectées.

Les déchets exclus de la collecte doivent être apportés à l'Écocentre de Champlain (295, route Ste-Marie).

RAMONAGE DES CHEMINÉES

Il est important de faire ramoner toute cheminée au moins une fois par année si celle-ci dessert un système de chauffage à combustion solide et tous les deux ans si elle dessert un système de chauffage au mazout ou au gaz. La Municipalité vous recommande d'avoir recours aux services d'un ramoneur professionnel détenant la certification délivrée par l'Association des professionnels du chauffage (APC).



EXTINCTEURS

La Municipalité offre gratuitement un service de rechargement de vos extincteurs. En ce qui a trait au test hydrostatique, remplacement de pièces défectueuses et entretien s'il y a lieu, le citoyen doit en assumer les frais.

Vous devez apporter vos extincteurs à la municipalité afin que nous puissions les faire vérifier.



CHANGEMENT D'HEURE



Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, n'oubliez pas de reculer vos montres et horloges d'une heure.

Profitez donc du changement d'heure pour remplacer les piles de vos avertisseurs de fumée.

N'installez jamais de pile rechargeable!

L'IMPORTANCE DE LA VISIBILITÉ DU NUMÉRO CIVIQUE



Afin de faciliter le travail du Service de sécurité incendie et des premiers répondants, il est primordial que le numéro civique de votre propriété soit bien visible. Un numéro civique bien identifié réduira la perte de précieuses minutes en situation d'urgence, car chaque minute compte! Merci de votre collaboration.

LUMIÈRES DE RUES DÉFECTUEUSES

Une lumière de rue est défectueuse, soit qu'elle ne s'allume plus, reste allumée, s'allume ou s'éteint par intermittence, vous êtes priés d'en aviser le bureau municipal (418 325-2841).

À ce moment, un bon de travail est transmis à l'entrepreneur électricien pour l'aviser de la situation.



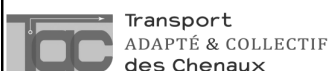
EXCAVATION SYLVAIN MAILHOT 418-325-4230 (pelle 9 tonnes de 7 pieds large)

- Travaux agricoles, forestier, domiciliaire, de tous genres.
- Installation de ponceau, creusage de fossé, creusage de drains.
- Préparation de terrain, terrassement, nivelage, etc.
- Arrachage de souches.
- Travaux finition avec niveau d'arpentage (transit)

Carte de construction et expérience de + de 30 années.

Tarif concurrentiel

Pas de frais de transport pour + 4 heures travail



Vous avez des besoins pour le travail, la formation, rendez-vous médicaux et autres. Nous désirons répondre à vos besoins. Simplement nous téléphoner et nous vous offrirons toutes les disponibilités de déplacements de la MRC Des Chenaux vers Trois-Rivières, Shawinigan ou les déplacements à l'intérieur de la MRC Des Chenaux.

Rendez-vous médicaux

Mardi et Jeudi

Les heures sujettes à changement selon demande et arrêts. Pour informations et réservations:

Sans frais pour tout le territoire
819 840 0968

DOMAINE LE GRAND DUC



**Salle de réception licenciée
Service de traiteur
Forfait de groupe**

**390 D'Orvillier C.P. 369
Ste-Anne-De-La-Pérade
G0X 2J0**

1-418-325-3482

rés.: 1-418-325-2714



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

SI-041 (2019-08)

ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES - ARTICLE 15.2 DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Les abris temporaires peuvent être installés à compter du 1^{er} octobre 2020, et ce, jusqu'au 30 avril 2021 en respectant les normes suivantes :

- ✦ Il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- ✦ Le revêtement de l'abri d'auto doit être fait en toile ou un autre matériel spécifiquement manufacturé à cette fin;
- ✦ Le revêtement doit être fixé à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- ✦ L'abri d'auto doit être localisé dans les cours latérales et leur prolongement dans la cour avant; il peut aussi être localisé dans l'allée de circulation menant à un garage annexé au bâtiment principal ou dans la cour arrière;
- ✦ La superficie maximale de l'abri d'auto est de 40 mètres carrés par unité de logement;
- ✦ La hauteur maximale de l'abri d'auto est de 3 mètres.

L'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes :

- 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue;
- 1 mètre de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue;
- 1 mètre des lignes latérales du terrain.



Notez que la Municipalité ne peut être tenue responsable des bris et dommages occasionnés à un abri temporaire lors de l'exécution, par exemple, des travaux de déneigement si les distances minimales de recul ne sont pas respectées. Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter le Service d'urbanisme au 819 840-0704.

LA NEIGE SUR VOTRE STATIONNEMENT

Il est interdit de pousser de la neige sur la voie publique, et ce, en aucun temps, sous aucun prétexte. Vous pouvez vous exposer à des amendes en cas de non-respect de cette disposition.

INTERDICTION STATIONNEMENT DE NUIT PÉRIODE HIVERNALE

Le stationnement de nuit dans les rues de la municipalité est interdit du 15 novembre au 15 avril de chaque année, entre 23 h et 7 h.

**DÉNEIGER SON VÉHICULE**

La présence de neige ou de glace sur un véhicule circulant sur les chemins publics représente un danger potentiel pour les autres usagers de la route. En effet, une perte de neige peut réduire considérablement la visibilité, alors qu'une chute de glace peut blesser des piétons, endommager des voitures et même causer des accidents.

BALISES POUR LE DÉNEIGEMENT ET EMPRISE

Si vous faites l'installation de balises sur votre propriété, veuillez le faire hors de l'emprise de la voie de circulation. La Municipalité ne pourra être tenue responsable des dommages.



(418) 325-2603
165, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade



À L'ACHAT D'UNE TABLE D'HÔTE

**OBTENEZ LA
2^e À 50%**

* sur présentation de ce coupon

Valide jusqu'au 30 novembre 2020



NOUVEAUX PÉRADIENS, AVEZ-VOUS VOTRE POCHETTE D'ACCUEIL?

Dans le cadre du plan d'action de la politique familiale et MADA, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade met à la disposition des nouveaux arrivants une pochette d'accueil.

Cet outil vous donnera une multitude d'informations sur les différents services offerts sur notre territoire et sur les événements à ne pas manquer.

Passez au bureau municipal de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h pour demander votre exemplaire gratuit.



UNE MUNICIPALITÉ QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Vous avez une idée pour une nouvelle entreprise, vous cherchez un site pour vous implanter, vous cherchez de l'aide pour vous lancer en affaires, vous vous posez des questions sur la réglementation à respecter ou sur l'aide que la Municipalité peut vous apporter.

Contactez le directeur général, Jacques Taillefer, au 418 325-2841, poste 226.

**Vous êtes entrepreneur sur le territoire de Sainte-Anne-de-la-Pérade?
Saviez-vous qu'il existe un répertoire des entreprises sur notre site web municipal?**

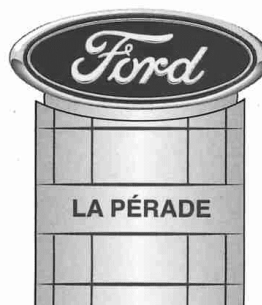
Vérifiez si vous y figurez et faites-nous part de vos changements de coordonnées ou d'ajouts dans vos services. Si vous venez de démarrer et que vous offrez un nouveau service aux citoyens à même votre domicile, il se peut que nous n'ayons pas vos coordonnées. Ce service vous est offert gratuitement.

Écrivez-nous au municipalite@sainteannedelaperade.net pour nous aviser de tout changement.



STRUCTURES D'ACIER • MÉTAUX OUVRÉS • GLISSIÈRES DE PONT

www.dupontmetal.com • 418 325-1755



Claude Portelance
Président, directeur général

727, Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade
(Québec) G0X 2J0

Bur. : 418 325-2244
1 800 665-5375

Télec. : 418 325-3064

Courriel : cportelance@laperadeford.ca

www.laperadeford.com

Des trucs pour se protéger contre la COVID-19 tout en restant écolo!

- 1) Portez le **masque réutilisable en tissus** au lieu du masque jetable à utilisation unique, vous pouvez même vous en fabriquer un avec de vieux tissus (ex.: taies d'oreillers);
- 2) Évitez de porter des gants de latex jetable, **lavez ou désinfectez vos mains** à la place;
- 3) Privilégiez le **lavage des mains à l'eau savonneuse** quand vous le pouvez au lieu du gel hydraulique;
- 4) Utilisez des **linges réutilisables** au lieu de lingettes désinfectantes jetables pour nettoyer votre environnement.



SURPLUS DE LÉGUMES OU DE FRUITS DANS VOTRE POTAGER... PENSEZ À PARTAGER AVEC DES CHENAUX RÉCOLTES !

Votre potager vous offre plus que votre besoin ? Vous avez un arbre qui croule sous les fruits ?
Vous pourriez partager vos surplus de fruits et légumes avec votre communauté !

Afin de limiter le gaspillage alimentaire, nous pourrions venir avec une équipe de citoyens-cueilleurs pour précéder à la récolte! Sachez que nous acceptons aussi les dons de denrées que vous auriez récoltés en trop!

Les récoltes seront partagées entre vous, les cueilleurs et des organismes communautaires de la MRC!
Pour les dons, l'ensemble sera distribué aux organismes communautaires de la MRC.

Contactez-nous par courriel deschenauxrecolte@mrcdeschenaux.ca ou
via notre page Facebook Deschenauxrecolte.

Cette proposition est valable aussi pour nos maraîchers !

Merci pour cette entraide, mais aussi pour votre geste anti-gaspillage!

Magaly Macia – Citoyenne de Sainte-Anne-de-la-Pérade et
Chargée de projet "Des Chenaux Récolte"
Courriel : deschenauxrecolte@mrcdeschenauxrecolte.ca
www.deschenauxrecolte.com
Facebook : [deschenauxrecolte](https://www.facebook.com/deschenauxrecolte)



metro
MARCHÉ LA PÉRADE INC.

Complice de votre quotidien!



**185, rue Principale
Sainte-Anne-de-la-Pérade
418 325-2233**

Repenser la boîte à lunch de votre enfant pour la rendre plus verte!

1) **Opter pour des contenants réutilisables**

Dans le but d'éviter le plus possible les articles à usage unique, on se procure des contenants, des bouteilles et des ustensiles réutilisables. Il en existe de tous les formats et de toutes les couleurs et mettent de la bonne humeur dans la boîte à lunch!



2) **Les serviettes de table**

Vous pouvez simplement glisser un bout de tissus (découpez d'un vieux t-shirt par exemple) dans la boîte à lunch. Ainsi, vous évitez l'utilisation unique et vous n'aurez qu'à le mettre au lavage. Et si votre enfant l'égare, c'est sans souci!

3) **Les breuvages**

Éliminez les breuvages en portion individuelle et à utilisation unique. Utilisez à la place un contenant en verre, en plastique ou en inox, que vous pourrez ensuite laver.

4) **Les sacs à sandwich**

Les fameux sacs style "Ziploc" conçus pour une utilisation unique, sont à proscrire. Vous pouvez mettre vos sandwichs et vos collations dans des items beaucoup plus durables comme vos plats en plastique ou de très jolis et légers petits sacs imperméables et réutilisables à l'infini. Au bout du compte, c'est un investissement rentable tant d'un point de vue écologique qu'économique!



5) **Les collations**

Évitez les collations vendues en portions individuelles. Qui dit portion individuelle, dit suremballage, matière à utilisation unique et jetable. Remplissez des petits pots de yogourt, compote et humus, coupez des petits pots de fromage, etc.

6) **Miser sur le vrac**

Acheter en vrac comporte plusieurs avantages, tant pour l'environnement que pour notre portefeuille! Le vrac nous permet de consommer de façon plus responsable en réduisant au minimum l'emballage des produits et en n'achetant que les quantités dont on a besoin.

7) **Cuisiner**

Plus on cuisine, moins on a à se procurer d'aliments prêts à manger et suremballés. Cuisiner, c'est bon pour la santé et pour la planète! On opte pour des recettes de lunchs et de collations saines et simples à préparer. À mettre à l'agenda : une ou deux journées popote par mois! On cuisine alors en plus grande quantité et on congèle des portions adaptées aux besoins de la famille.



Bonne rentrée scolaire à tous!

Carrosserie

CDM



Peinture
Pose de pare-brise
Débosselage
Voiture de courtoisie
Redressement de châssis

DENIS MARCOTTE

905, rue Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Québec, G0X 2J0

carrosseriecdm@hotmail.com

Téléphone: 418 325-2000

Fax: 418 325-3318

Danse créative

Danse ludique à l'aide de jeux, de parcours et de petites chorégraphies, les participants feront leurs premiers pas dans le milieu de la danse. Ils développeront leur sens du rythme, leur expression et leur mobilité corporelle tout en s'amusant.

Clientèle : Enfants de 4 et 5 ans. Les enfants de 3 ans sont les bienvenues en cours d'essais.

Horaire : Mardi de 17 h 30 à 18 h 15

Coût : 130 \$. Frais d'inscription, de costume et de spectacle inclus, aucun autre montant ne sera demandé au courant de la session.

Inscription : Raphaëlle C-Germain 418 954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com

Jazz et Hip Hop



Clientèle : Jazz (maternelle à 2e année) et hip hop (3e année et plus)

Horaire : Mardi de 15 h 10 à 16 h 10 (jazz) et 16 h 10 à 17 h 10 (hip hop)

Coût : 155 \$. Frais d'inscription, de costume et de spectacle inclus, aucun autre montant ne sera demandé au courant de la session.

Inscription : Formulaire à remplir disponible au secrétariat de l'école primaire



Endroit : Gymnase de l'école primaire Madeleine-de-Verchères, 61, rue Sainte-Anne

Date : 15 septembre au 15 décembre 2020 (14 cours)

Particularités : Le dernier cours de la session sera une classe ouverte aux parents et amis. Les élèves présenteront leurs chorégraphies apprises tout au long de la session. Minimum de 6 inscriptions.

Information : Raphaëlle C-Germain, 418 954-9104 ou escouadeindependanse@gmail.com

Bain libre au Tremplin

ANNULATION du bain libre et des activités aquatiques offerts à la session automne 2020.

FERMETURE TEMPORAIRE POUR DES TRAVAUX DE RÉNOVATION



Réouverture et horaire du bain libre mercredi 13 janvier 2021 de 18 h 30 à 20 h 30

Merci de votre compréhension!



Dr Luc Gaudreault, chirurgien dentiste

418-325-3341

- Dentisterie esthétique
- Dentisterie familiale
- Examens, dépistage et prévention
- Orthodontie et traitement invisalign
- Prothèses fixes, amovibles et sur implants
- Chirurgie



390 boul Lanaudière, Ste-Anne-de-la-Pérade



www.cliniquelaperade.com
info@cliniquelaperade.com

Cours de gardien avertis

Le cours « Gardiens avertis » de la Croix-Rouge enseigne les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux (tout-petits, enfants d'âge préscolaire et d'âge scolaire), à prévenir les urgences et à y répondre. Ce cours offre également aux jeunes la formation nécessaire pour promouvoir leurs services comme gardiens avertis auprès de parents potentiellement intéressés.

Endroit : Centre récréatif Jean-Guy Houle, 151, rue Gamelin.

Clientèle : Élèves âgés d'au moins 11 ans pendant l'année scolaire 2019-2020

Date : Vendredi 25 septembre 2020

Horaire : 8 h 30 à 17 h 30

Coût : 61,95 \$ taxes incluses, payable par virement bancaire

Inscription : Vous devez vous inscrire avant le 18 septembre par courriel à

bryanluckerhoff@hotmail.com (Formulaire à remplir disponible au secrétariat de l'école primaire).



**CROIX-ROUGE
CANADIENNE**
PARTENAIRE
DE FORMATION

* Les mesures sanitaires seront mises en place.

Butactik

Le Butactik est un système d'art martial basé sur un amalgame de techniques de frappes, d'esquives et de techniques de contrôle. C'est une activité physique complète, un loisir motivant qui demande persévérance et dépassement de soi. Secteur récréatif et compétitif.

Endroit : Centre récréatif Jean-Guy Houle, 151, rue Gamelin

Clientèle : Juniors (5 à 12 ans) et adultes

Date : Début 16 septembre 2020

Horaire : Mercredi, 18 h 15 à 19 h 20 (tous les juniors) et de 18 h 15 à 19 h 45 (juniors verte et plus) et de 19 h 45 à 21 h (adulte)

Coût : 80 \$ toutes les catégories

Particularités : Kimono gratuit pour les nouveaux inscrits

Information : www.butactik.com ou Jimmy Fortin, 819 698-4967

Inscription : Sur place lors du premier cours. Arrivez d'avance pour faire l'inscription.



Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

381 boulevard de Lanaudière
Sainte-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0

T. 418 325-2507, poste 1304
F. 418 325-2517

1 800 693-0133

M^e Yannick Pepin
Notaire

200-25 rue des Forges, case postale 1356
Trois-Rivières QC G9A 5L2

T. 819 379-0133, poste 5228
F. 819 379-4207

@ yannick.pepin@mallette.ca

mallette.ca

INFORMATIQUE M.T.
Vente, Achat, Réparation PC-MAC OS-LINUX

TOMMY JEAN
Propriétaire, Technicien
(418) 325-6504
Poste 20

WWW.INFORMATIQUEMT.CA

Bibliothèque municipale



La bibliothèque est ouverte depuis le 13 août, pour un **service sans contact** en attendant que les mesures sanitaires soient mises en place pour se conformer aux normes de la CNESST.

Par conséquent, vous devrez réserver vos documents au plus tard le mardi de chaque semaine, par téléphone au 418 325-6666 ou par courriel à biblio014@reseaubibliocqlm.qc.ca pour pouvoir les récupérer le jeudi suivant aux heures normales d'ouverture de la bibliothèque (18 h à 20 h 30).

En nouveauté, vous pourrez réserver vos documents de notre collection locale directement à partir du catalogue en ligne à biblietie.ca. Aussi, le service de prêts entre bibliothèques est de nouveau en service.

Pour le service de prêt du mercredi après-midi, il reprendra le mercredi 9 septembre de 14 h à 16 h 30. Le retour des livres se fera sans frais si vous les rapportez au plus tard le 27 août. Après cette date les frais seront appliqués.

Comme des travaux doivent être exécutés sous peu du côté de la porte d'entrée de la bibliothèque, l'accès se fera donc par la porte principale du Centre communautaire Charles-Henri Lapointe face à la cour d'école.

Aussitôt que des changements seront apportés, soit pour le service de prêt ou pour l'accès à la bibliothèque, nous vous le ferons savoir.

Toute l'équipe de bénévoles est prête pour vous servir, venez profiter de votre bibliothèque et vous offrir un peu de lecture!



Patinage et hockey libre pour tous



Viens t'amuser à l'aréna municipale du 11 septembre 2020 au 31 mars 2021
(161, rue Gamelin)



Patinage libre: Mardi de 14 h 30 à 17 h 30 et fin de semaine, heure variable à vérifier sur Facebook

Hockey libre: Jeudi de 16 h à 17 h 30

Particularités : Location d'équipement et aiguisage de patins disponibles. Équipement obligatoire pour le hockey libre (casque, grille, gants et protège-cou).

Information : Michel Leblond, 418 325-2920 ou arena@sainteannedelaperade.net

Heures supplémentaires pour les journées pédagogiques, les semaines du temps des fêtes et la semaine de la relâche scolaire.

*Voir l'horaire sur le site Internet, section Aréna. Suivez-nous sur Facebook.
Prendre note que les heures sont sujettes à changement, et ce, sans préavis.*

Événements à venir à l'aréna

- ♦ Camp d'entraînement du hockey mineur: 12 au 30 septembre ;
- ♦ Show case de la ligue préparatoire de hockey scolaire du Québec: 9 au 11 octobre, 16 au 18 octobre, 23 au 25 octobre, 6 au 8 novembre, 13 au 15 novembre, 20 au 22 novembre et 27 au 29 novembre;
- ♦ Tournoi Atome du hockey mineur: du 30 novembre au 13 décembre.



FÊTE D'HALLOWEEN

À SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Une nouvelle formule pour célébrer l'Halloween en 2020

SAMEDI | 31 OCTOBRE | PM

Joignez-vous au comité et impliquez-vous dans l'événement

Contactez Maryse Bellemare au 418 325-2841, poste 227
pour vous impliquer dans l'organisation



résidence de
L'ARCHE

Accessible aux personnes à mobilité réduite

(sans ascenseur ni escalier)

Service d'infirmière à domicile avec le CLSC

Ambiance familiale et plus conviviale

Programmation régulière de loisirs adaptée aux aînés

Grandes chambres avec porte-patio et salle de bain privée

(occupation seul ou en couple)

Endroit calme et reposant

Giclé et portes extérieures codées

*Plus de 10 ans
d'expérience*

Services de qualité supérieur à prix très compétitifs
Places disponibles dès maintenant!

418 325-2854

Propriétaires:

Marilyn Lachance et Jean-Claude Hivon

135, rue du Tremblay, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0

**NOUVEAUX SERVICES POUR
VOTRE BIEN-ÊTRE!**



**MILIEU DE VIE POUR RETRAITÉS
AUTONOMES & SEMI-AUTONOME**

MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0

Café-rencontres

Mercredi, 9 h 30

100 de la Fabrique, La Pérade

23 sept: Brin de jasette

7 oct: Récit d'accouchement

21 oct: Amis imaginaires

4 nov: Temps d'écran

18 nov: Deuil de la maternité

2 déc: Traditions familiales



Assemblée générale annuelle

22 septembre 19 h, 100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade



Garderie répit

De retour dès le 14 septembre

Clefs de la réussite

Aide aux devoirs et leçons / Début du groupe en septembre

Père présent enfant gagnant

Groupe de discussions de pères / Début du groupe en octobre

Mille pattes mille mots

Atelier de stimulation 18-36 mois / Début du groupe en octobre

Quand le sac d'école revient à la maison

L'encadrement des devoirs et leçons à la maison / 2 rencontres en novembre

Bricolage et dîner de Noël

Activité de bricolage et partage de repas / Décembre



NOUVEAUTÉ

Les Escargots

Atelier de stimulation 6-12 mois / Début du groupe en novembre



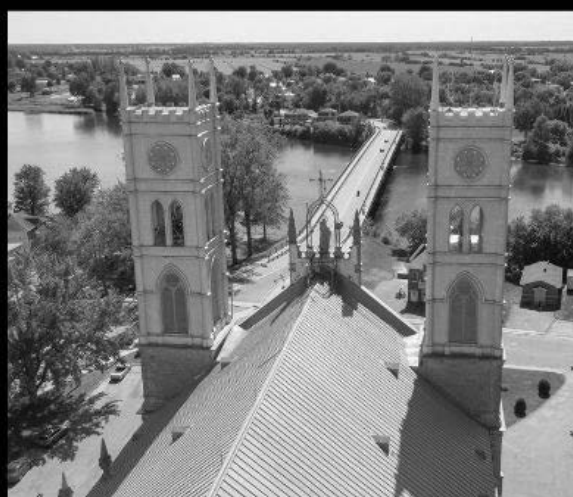
Pour nous joindre ou avoir des informations sur les activités 418 325-2120

ON EST
LÀ.

PROMUTUEL
ASSURANCE

1 888 888-1229

CONCOURS PHOTO



Du 15 août au 30 septembre 2020

Comment participer?

Faites parvenir vos photos en format numérique à l'adresse courriel loisirs@sainteannedelaperade.net en spécifiant dans l'objet « concours photos péradiennes ». Inscrivez votre nom complet avec votre numéro de téléphone et votre adresse. Seuls les gagnants seront contactés.

Thème

Il n'y pas de thème particulier, les photos doivent obligatoirement avoir été prises sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade peu importe le contexte (nature, quatre saisons, tourisme, événements, vie communautaire, bâtiments, paysages, sports et loisirs, etc.).

Prix

Trois prix sont offerts par la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

- ⇒ **Premier prix**
Un bon d'achat de 100 \$ dans un commerce du territoire péradien de son choix.
- ⇒ **Deuxième prix**
Un bon d'achat de 50 \$ dans un commerce du territoire péradien de son choix.
- ⇒ **Troisième prix**
Un bon d'achat de 30 \$ dans un commerce du territoire péradien de son choix.

***** CONSULTEZ LE RÈGLEMENT COMPLET SUR NOTRE SITE WEB MUNICIPAL *****

Comité Environnement La Pérade



C'est parti!

Le Comité environnement La Pérade-CELP s'est réuni pour une 1^{ère} fois le 9 juillet 2020!

Plusieurs belles idées ont été lancées, on vous tiendra au courant!

Les projets développés par le Comité origineront des préoccupations environnementales de notre population!

Merci pour votre implication! Julie Balleux, Pierre Campeau, Sebastien Léonhart, Gabrielle Nobert-Hivon (cheffe d'orchestre du CELP), Noémie Trépanier, Mélanie Adam, Tommy Meunier, Nancy Benoit, Stéphanie Tremblay, Magaly Macia, Andrée Couture, Sylvie Cliche et Elizabeth Faucher (absentes de la photo Andréanne Dolbec, Elyse Marchand et Marie-Ève Perreault)

Mission du Comité

Sensibiliser, informer et créer des initiatives en environnement

Mandats du Comité

Être à l'écoute des propositions citoyennes

Collaborer à diverses activités de sensibilisation visant l'amélioration de la qualité de l'environnement

Réaliser un plan d'action environnemental

Travailler en partenariat avec le conseil municipal

Il est toujours possible de se joindre au Comité en remplissant le formulaire sur la page Facebook  ou en communiquant directement avec nous. 



Pour rester informés:



Comité environnement La Pérade-CELP



environnementperade@gmail.com



418 325-4281



*Note: Le Salon écolo et le Comité Environnement La Pérade—CELP sont deux entités indépendantes.



Garage Jean Caron
588, rue Principale, R.R. #1
Ste-Anne de la Pérade (Québec)
G0X 2J0

Tél.: (418) 325-2622

Jean Caron
propriétaire



Plomberie
Électricité
Outillage
Peinture



MAURICE LAGANIÈRE INC
T. 418-325-2020



Vêtements et
chaussures de
travail

361, rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-la-Pérade (QC), G0X 2J0

Une première dans la région!!

Fête des semences de Sainte-Anne-de-la-Pérade

Dimanche 28 février 2021

Qu'est-ce que ce qu'une Fête des semences?

Cette journée festive a pour but d'échanger les semences que nous avons en trop avec d'autres jardiniers qui ont également des surplus de graines. Il peut s'agir de graines que nous avons achetées et qui n'ont pas été utilisées ou de graines que nous avons récoltées nous-même. C'est un échange entre passionnés et amateurs...un vrai moment de partage annonçant le printemps!

Comment préparer nos propres semences pour le potager de 2021 ?

Extraire les graines de nos plus beaux fruits et légumes, mures sur plants sains. Par exemple : prendre les graines des premières tomates, les graines des petits pois...

Les **sécher** dans un endroit frais et sec.

Les **conserver** dans un contenant hermétique (pensez à récupérer: flacon de médicament, petit pot en verre, enveloppe en papier non blanchie).

Les **identifier** en indiquant la variété, l'année de récolte, la municipalité de récolte, les principales caractéristiques (ex. tomate juteuse).

Restez informés

Suivez l'événement Fête des semences de Sainte-Anne-de-la-Pérade sur la page Facebook du *Salon écolo* pour connaître les informations, les partenaires ainsi que les exposants!



Salon écolo



salonecolo@gmail.com



418 325-2992

330, boulevard de Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade
Livraison gratuite secteur Sainte-Anne-de-la-Pérade

**Déjeuners servis en semaine de 6 h 30 à 11 h
et la fin de semaine de 7 h à 11 h.**

**Spécialité pizza et poulet BBQ cuit sur place.
Rabais sur un plat qui changera chaque semaine.**

**Menu du jour de 11 h à 14 h en semaine
et table d'hôte dès que le permis sera validé.**

Permis pour apporter votre vin!



Conférence gratuite pour les proches aidants

Ouvert à tous sur réservation (Places limitées)

Prendre plaisir à se faire du bien !

par Line Bolduc

Mercredi 23 septembre à 13h15

au 301, rue Saint-Jacques,
Salle Aubin, Sainte-Thècle

**RÉSERVEZ AU 1-855-284-1390
AVANT LE 18 SEPTEMBRE 16H**



Les participants seront outillés pour :

- Apprendre à penser à leur besoin à eux aussi
 - S'autoriser à se choisir, à se ressourcer
 - Valoriser la santé, la joie de vivre comme élément bonheur et anti-stress
 - Mieux comprendre ce qui peut causer des inconforts émotionnels et comment libérer le tout et se recentrer
 - Comment dédramatiser les situations plus difficiles
 - Différents petits exercices de connaissance de soi bien agréable, les aideront à mieux se comprendre, mieux répondre à leur besoin.
 - Une atmosphère enjouée règnera et des parties animées de musique dynamique pour supporter certains exercices, feront leur plus grand bonheur à coup sûr.
- Ils auront des outils pour mieux composer avec des personnalités plus difficiles et protéger leur énergie.
- Je ferai émerger le meilleur d'eux-mêmes en misant sur la valeur personnelle, leur potentiel de réalisation, etc.
 - Ils sortiront de cette présentation avec un regain d'énergie, ressourcés, ayant eu une bonne reconnaissance et plus aptes à se recentrer, se détendre, s'alléger et mettre du pétillant au fond de leur cœur, en plus des outils pratico-pratiques pour gérer les situations de la vie courante en fonction de leur réalité.

L'APPUÏ POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS
MAURICIE

*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*



**Les Assurances
Jean Villemure inc.**
Cabinet de services financiers

Jean Grimard C. d'A. Ass., PAA
Courtier en assurance de dommages

jeangrimard@assjv.com
www.assjv.com
Cell.: 418 325-4949

361 Boulevard Lanaudière
Ste-Anne de la Pérade, QC
G0X 2J0

Tél.: 819 801-1870
Fax: 819 296-2579
Sans frais: 1-866-296-3934

Me Chanelle Lamy, avocate

**Droit civil - Droit familial
Droit municipal - Droit du travail**

clamy@lamyavocate.com
Téléc. : 819 296-2579

673, rue Ste-Anne, bur. 2
Yamachiche, QC
G0X 3L0
819 296-1222

361, boul. Lanaudière, bur.2
Ste-Anne-de-la-Pérade, QC
G0X 2J0
819 801-4774



Domaine seigneurial Sainte-Anne

DERNIÈRE CHANCE DE VISITER LE DOMAINE SEIGNEURIAL CET ÉTÉ

Le Domaine seigneurial Sainte-Anne fermera ses portes le 7 septembre prochain, après une saison bien remplie, malgré les conditions particulières qui ont marqué son ouverture cette année. De fait, ce fut l'occasion pour l'équipe de la Société du site Madeleine de Verchères de mettre sur pied quelques nouveautés, fort appréciées des visiteurs. Ainsi, la visite audio du musée, offerte depuis le début du mois de juillet, permet maintenant d'offrir au public une alternative à la visite guidée traditionnelle. Également, les nouvelles installations sanitaires, aménagées dans le bâtiment principal, ont permis de mieux accueillir les visiteurs, qui ont ainsi pu prolonger leur passage au Domaine. Jusqu'à la fête du Travail, vous pouvez découvrir (ou redécouvrir) ce joyau du patrimoine local et profiter des magnifiques jardins qui entourent le site.



Nous vous invitons à vous tenir à l'affût de nos publications pour connaître nos prochaines activités en visitant notre site Web (domainesteanne.recitsquifontjaser.com) ou notre page Facebook (Domaine seigneurial Sainte-Anne).

Pour informations : communication@domaine-steanne.com ou 418-325-3522.

Pour l'ensemble de la programmation : <https://domainesteanne.recitsquifontjaser.com/>

Pavillon à louer

La Société du site Madeleine de Verchères est très heureuse de présenter au grand public le tout nouveau pavillon multifonctionnel qui a été construit à même les ruines de l'ancien manoir. Celui-ci est dès maintenant offert en location, sous condition de respecter les directives gouvernementales concernant le port du masque et la distanciation physique. Les entreprises, organismes à but non lucratif et particuliers peuvent y tenir tous les types d'événements : mariages, rassemblements familiaux, réunions de travail, anniversaires, etc. Ce nouvel espace a été aménagé afin d'accueillir jusqu'à 100 personnes dans une salle chaleureuse, respectant l'architecture historique du site.



Pour toute information concernant la disponibilité ou les tarifs, communiquez avec Kim Gladu au 418-325-3522 ou par courriel au communication@domaine-steanne.com.

Téléphone : 418 325-3522 Télécopieur : 418 362-1373

Courriel : info@recitsquifontjaser.com



Mélanie Adam
 Massothérapeute
meadam@live.ca
 418-325-6118

 MASSOTHERAPIE MÉLANIE ADAM

 Santé du corps et de l'esprit

Promotion d'automne !!



Drainage lymphatique
 80\$ pour 90 min
 Soin idéal pour booster
 votre système
 immunitaire

Valide du 1^{er} septembre jusqu'au 31 octobre 2020 



Cette année, en tant que comité organisateur du Buisson Ardent, nous sommes bien malgré nous dans l'obligation de devoir annuler la tenue du dîner et de la fête de Noël pour nos aînés. Bien que l'activité ne se déroule qu'au mois de décembre et que d'ici là les mesures gouvernementales pourraient s'assouplir, nous avons dû considérer que pour réaliser la fête, nous avons plusieurs démarches et préparations à faire avant ce dit événement. Ce qui vient rendre impossible de pouvoir décider en dernier instant même si les mesures gouvernementales le permettraient.

Soyez rassurés, chers aînés, que cette décision ne vient en aucun cas mettre un terme à notre fête. Cette belle rencontre annuelle avec vous nous tient trop à cœur ! Ce n'est donc que partie remise pour la 36^e édition ! D'ici là, prenez grand soin de vous !

Le comité du Buisson Ardent

Thérèse & Robert Leboeuf, Michèle Fraser, Jean Germain, Monique & Benoît Barry, Anne & Michel Jacob.

EXPOSITION AUTOS ET MOTOS ANCIENNES ET MODIFIÉES

SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Le comité des passionnés de voitures et motos anciennes désire aviser toute la population que la prochaine exposition d'autos et de motos anciennes et modifiées aura lieu le **samedi 21 août 2021** sur le terrain de l'aréna de Ste-Anne-de-la-Pérade. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec **Michel Lafrenière** au 418 325-3112 et visitez notre page Facebook : Exposition d'autos et motos anciennes et modifiées de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

C'est un rendez-vous en 2021!



Roland Hivon

GROUPE GARNEAU THANATOLOGUE

819 375-2414 | 418 325-2462

groupegarneau.com | 



Le Centre d'action bénévole des Riverains **recherche des gens qui veulent faire une bonne action!**

25

Vous êtes détenteur d'un permis de conduire valide, vous possédez une voiture, vous avez quelques heures libres, vous voulez offrir votre soutien et faire une différence dans la qualité de vie des gens, l'accompagnement-transport est pour vous!

N'hésitez plus, téléphonez au 418 325-3100. Nous sommes toujours en période de recrutement de bénévoles pour ce service. Prendre note que les frais de déplacement (essence) sont remboursés au taux établi par le conseil d'administration du Centre d'action bénévole des Riverains et que nous avons mis en place des procédures pour nous conformer aux normes de la Santé publique en lien avec la COVID-19.



Les activités du Club Optimiste sont toujours en pause à cause de la pandémie du COVID-19. Nous sommes à l'affût des développements et nous reprendrons nos activités dès qu'elles seront permises. D'ici là, nous vous souhaitons un bel automne et nous vous retrouverons avec plaisir lorsque ce sera possible.

Devenir membre vous intéresse ?

Vous pouvez contribuer à toutes nos activités en devenant membre du Club Optimiste. Venez nous rencontrer pour en discuter, ça nous fera plaisir.

Pour informations : Jean-François H.Marcotte, président, 418 325-3338.

TISSAGE, COUTURE, TRICOT, CUISINE, ARTISANAT et CONFÉRENCES.



Le Cercle de Fermières Les Genevoises, vous invite à sa première réunion le mercredi 9 septembre 2020 à 19 h 30 au local situé au sous-sol de la Salle Léon-Simon, (à côté de l'Église) à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. Nous vous présenterons les activités de l'automne. Si notre programmation vous intéresse, il vous en coûtera 30 \$ pour être membre.

Les activités se déroulent le jour, le soir ou les fins de semaine. Ce n'est pas nécessaire d'être une fermière pour faire partie du cercle. Il faut avoir le goût d'apprendre et de transmettre notre patrimoine dans le plaisir.

Nous avons mis en place un protocole sanitaire en raison de la COVID-19, c'est en toute sécurité que vous pourrez vous présenter lors de notre première rencontre. N'hésitez pas à communiquer avec nous, si des informations additionnelles s'avèrent nécessaires.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Le Comité local du Cercle de Fermières Les Genevoises
Claude Panneton, présidente, 418 362-2154 / lesgenevoises2019@hotmail.com
Suivez-nous sur Facebook : Cercle de Fermières Les Genevoises

Soins de pieds



Massage de réflexologie

Lise Leboeuf

Infirmière en soins de pieds

(418) 325-2106



**BÉDARD
GUILBAULT INC.**

Société de comptables professionnels agréés

**Adam Perreault, CPA auditeur, CA
Associé**

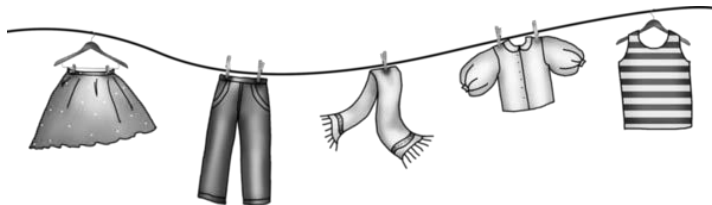
Tél: 418 268-3334 poste 310
Fax: 418 268-3359
www.bedardguilbault.qc.ca

Comptabilité | États financiers | Fiscalité

La Friperie de l'Aféas

Centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100 de la Fabrique

Notre magasin contient un vaste choix de vêtements pour toute la famille.
Venez nous rencontrer vous ne serez pas déçus.



Suite aux exigences sanitaires du ministère de la Santé, nous avons changé notre façon de procéder.

VENEZ MAGASINER EN PRIVÉ

Prenez rendez-vous avec Claudette au 418 325-3486 ou Monique au 418 325-2985.

Bienvenue à tous!

Défi-Santé Programme Viactive

Défi-Santé propose des séances d'exercices du programme. Viactive : musculation, équilibre, cardio, étirement, relaxation. Les mouvements sont simples et exécutés sur une musique entraînante. C'est un bon moyen pour rester en forme. Les exercices seront réalisés en tout respect des mesures sanitaires mises en place suite à la COVID-19.

Clientèle : 50 ans et plus

Date : Début le 21 septembre 2020

Horaire : Lundi de 13 h 30 à 14 h 30

Endroit : Centre communautaire Charles-Henri Lapointe

Particularité : Vous faites les exercices à votre rythme

Information : Jocelyne Juneau, 418 325-2986

**Inscription
en tout temps**



Joëlle MAILHOT
Chantal ROBITAILLE
Julie MOISAN
PHARMACIENNES

Affilié à



Horaire :

Lundi au vendredi de 9h00 à 21h00

Samedi de 9h00 à 16h00

Dimanche de 10h00 à 16h00

391, boul. Lanaudière, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0

Tél.: 418 325-2332 / Fax.: 418 325-3142 / www.brunet.ca

Silos bleus du Québec inc. Tél: 418 325-2312
Fax: 418 325-3324

Étienne Leduc 418 325-4294
Jocelyn Leduc 418 325-4869
Mario Leduc 418 325-4919

SILOSBLEUS.COM

381, rue Principale, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
silosbleusqcinc@infoteck.qc.ca

L'AFÉAS

Être membre de l'Aféas vous permet, mesdames, de faire partie d'une association qui défend les droits des femmes, de participer à bâtir une société qui privilégie des valeurs d'égalité, de justice et de respect.

Des rencontres mensuelles vous permettent de partager vos préoccupations et vos intérêts avec d'autres femmes. Ces rencontres se déroulent au centre communautaire et seront réalisées en tout respect des mesures sanitaires mises en place suite à la COVID-19

Voici les activités mensuelles « Femmes d'ici » de l'Aféas pour l'automne 2020:

14 septembre de 19 h à 22 h

Responsable : Les membres du CA

Thème : La rentrée

12 octobre de 19 h à 22 h

Responsable : Françoise Gauthier

Thème : L'alimentation

23 novembre de 15 h à 19 h

Responsable : Micheline Langlois

Thème : La fête de Noël

Jocelyne Juneau, membre Aféas



Services offerts en esthétique:

Épilation à la cire, soya, à l'électricité (électrolyse)

Soins du visage

Soins corporels

Rehaussement de cils

Beauté des mains et des pieds



Services offerts en naturopathie:

Consultation individuelle ou en petits groupes:

Déséquilibres au niveau de votre santé

Gestion du poids : amincissement de votre silhouette

Aromathérapie (huiles essentielles)

Fleurs de Bach (élixirs floraux)



819 695-3244

liselarochellenaturopathe@gmail.com Au jardin des Lilas

979, 2^e Avenue, Sainte-Anne-de-La-Pérade, QC G0X 2J0



NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

Dans ce contexte imprévisible et en constante évolution, une chose demeure. Notre équipe est là pour vous. Comme toujours, on s'engage à vous accompagner afin de protéger votre patrimoine et garder le cap sur vos objectifs à long terme.



DE LAVOIE
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
Cabinet de services financiers

371, boul. De Lanaudière
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0
Tél. : 1-877-875-2424 | Téléc. : 418 325-3472